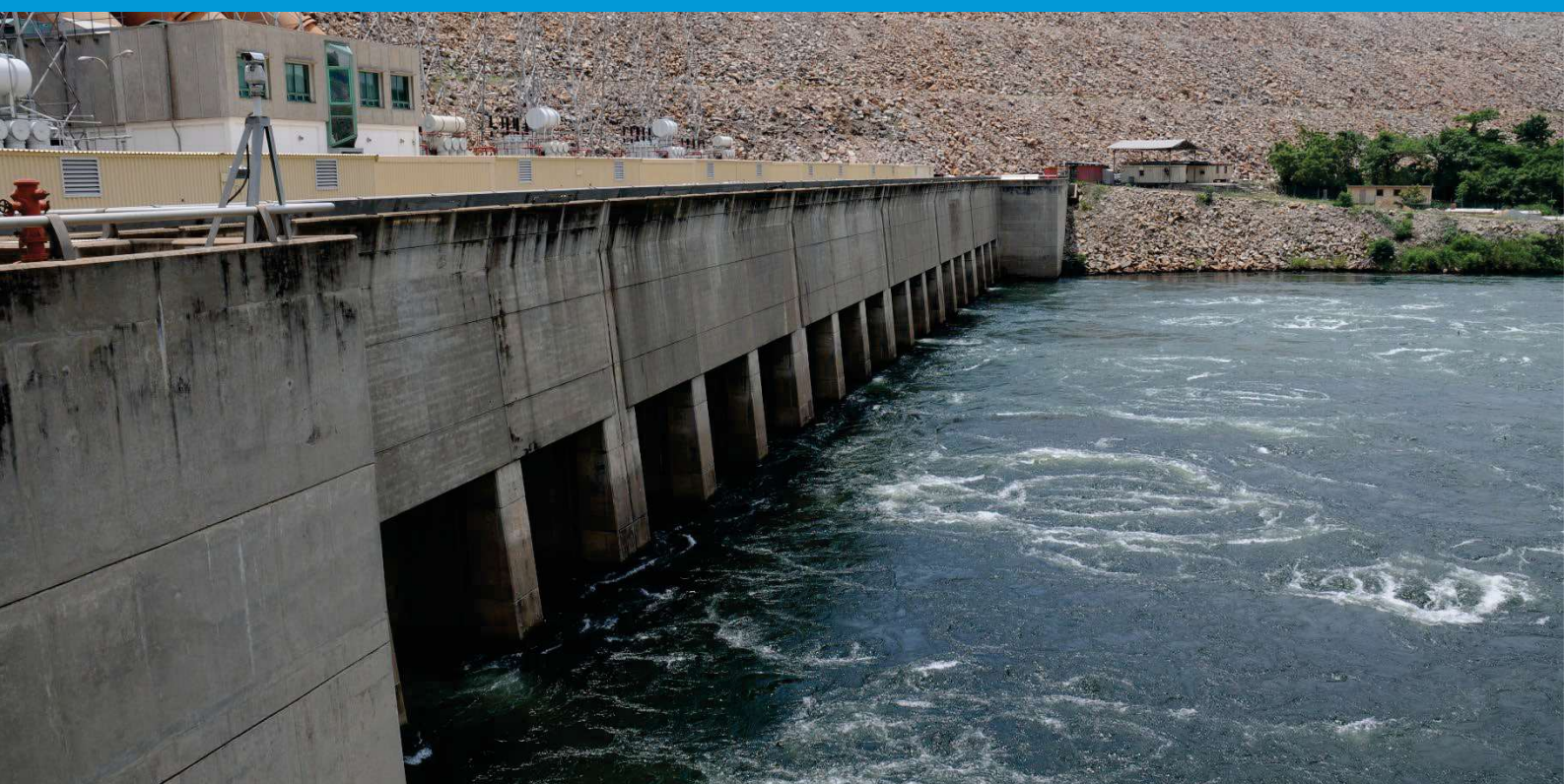


Bonnes pratiques de GIRE pour la sécurité en eau et un développement résilient dans l'Espace UEMOA

Mars 2025



Remerciements

Le présent manuel est le fruit d'un long processus de promotion des « Bonnes pratiques de GIRE¹ pour la sécurité en eau et un développement résilient dans l'Espace UEMOA² » initié par la Commission de l'UEMOA et mis en œuvre en collaboration avec le GWP-AO³, l'Ambassade du Royaume des Pays Bas au Burkina Faso, le Pôle Eau Dakar, le Centre PNUE-DHI, le Secrétariat de la Convention sur l'Eau⁴ et des partenaires.

Le processus a reposé sur l'inventaire, la documentation ainsi que le partage de bonnes pratiques innovantes et réussies de mise en œuvre de la GIRE dans l'Espace UEMOA. Il a été lancé en octobre 2023 avec un appel à soumission de résumés de bonnes pratiques de GIRE, avec la réception de 77 résumés. Un forum régional a ensuite été organisé sur le thème : « Capitalisation et mise à l'échelle des bonnes pratiques de GIRE pour la sécurité en eau et la résilience des populations dans l'Espace UEMOA », du 28 au 30 novembre 2023, à Ouagadougou au Burkina Faso. Quarante (40) propositions, sélectionnées à l'issue de l'évaluation des soumissions, ont été présentées par leurs porteurs respectifs lors du Forum régional. Les six (06) premières institutions, retenues au terme de l'évaluation des présentations, ont bénéficié d'une prise en charge complète pour prendre part et partager leur bonne pratique au 10ème Forum Mondial de l'Eau (FME) en mai 2024 à Bali en Indonésie. Les résultats du processus ont été également présentés lors d'une session parallèle organisée au cours de la 10ème Réunion des Parties à la Convention sur l'Eau tenue du 23 au 25 octobre 2024 à Ljubljana en Slovénie. Le présent manuel capitalise les bonnes pratiques de GIRE.

La coordination du processus a été assurée par la Commission de l'UEMOA, ensemble avec le GWP-AO, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'Action de GIRE 2019-2030 de l'Espace territorial de la Communauté Economique Régionale.

Cet immense défi a pu être relevé grâce à la valorisation de l'expérience, capitalisée par le GWP-AO depuis une vingtaine d'années en matière de coordination de processus similaires d'une part, et à l'engagement fort bien apprécié des acteurs et partenaires qu'il convient de remercier d'autre part.

La Commission de l'UEMOA et le GWP-AO remercient notamment :

- l'Ambassade du Royaume des Pays Bas au Burkina Faso pour sa contribution technique et financière à : (i) la prise en charge des frais de participation des représentants de trois (03) institutions du Burkina Faso au 10ème FME, pour partager les meilleures bonnes pratiques de GIRE documentées lors d'une session parallèle ainsi que (ii) la finalisation du manuel ;
- le Pôle Eau Dakar (PED), pour son soutien financier qui a permis de recruter une équipe de consultants régionaux pour appuyer techniquement la restructuration et la finalisation de la documentation des bonnes pratiques de GIRE en tandem avec leur auteur(e) respectif(ve) ;
- le Centre PNUE-DHI, notamment M. Paul Glennie et Mme Lisbet Rhiannon Hansen, pour la contribution technique à la rédaction du chapitre sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la GIRE dans les pays membres de l'UEMOA en 2023 et le soutien financier pour l'édition et l'impression du manuel ;
- le Secrétariat de la Convention sur l'Eau pour son appui technique et la facilitation de la tenue d'une session parallèle, lors de la 10ème Réunion des Parties à la Convention sur l'Eau d'octobre 2024 à Ljubljana en Slovénie, pour présenter les résultats issus du processus ;

¹ Gestion Intégrée des Ressources en Eau

² Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

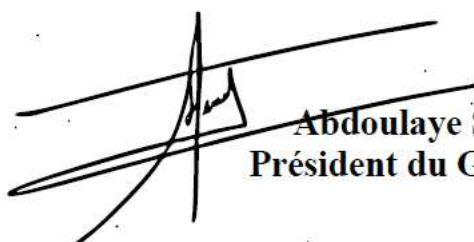
³ Partenariat Mondial de l'Eau en Afrique de l'Ouest

⁴ Convention pour la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux

- les différentes institutions et les auteurs tant pour la soumission que pour la revue des propositions de bonnes pratiques de GIRE ;
- l'équipe de Consultants régionaux (Dr. Fad SEYDOU, Prof. Irenikatche AKPONIKPE et le Chef de Mission Prof. Amadou Hama MAÏGA) ;
- Madame Julienne ROUX pour l'appui et les orientations techniques pour la finalisation du manuel ;
- le Comité Scientifique et Technique (CST), pour son appui au processus depuis son lancement jusqu'au suivi de l'élaboration et de la finalisation du manuel, composé de Dr Boubacar BARRY (Président), M. Moustapha CONGO (Vice-Président), M. Sidi COULIBALY (Rapporteur), Pr Fabien HOUNTONDJI (Membre), Mme B. Sandrine SANKARA (Membre), M. Hilaire Wendpagnangdé ILBOUDO (Membre), M. Mactar SALL (Membre), M. Abdoukarim ASSAO (Membre), M. Maxime TEBLEKOU (Membre), Mme Benedicte NIKIEMA de l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas-Burkina Faso (Partenaire), M. Niokhor NDOUR, DGPRES-Sénégal et Coordonnateur de Pôle Eau Dakar (Partenaire), Dr. Komlan SANGBANA du Secrétariat de la Convention sur l'Eau (Partenaire), Mme Yelysaveta Demydenko, M. Colin HERRON et M. Laurent-Charles TREMBLAY-LEVESQUE du Secrétariat Mondial du GWPO (Personnes-ressources) ;
- M. Christophe DEGUENON, Directeur de l'Environnement et des Ressources en Eau et M. Abdoukarim ASSAO, Expert, Chargé des Ressources en Eau du Département de l'Agriculture, des Ressources en Eau et de l'Environnement (DAREN) de la Commission de l'UEMOA pour leur accompagnement et leurs orientations pour une conduite harmonieuse du processus ;
- M. K. Armand HOUANYE, Mme Aguiratou YARO/OUEDRAOGO, Mme Reine Esther OUEDRAOGO/SOME, M. Noufou ZOUNGRANA et Mlle Désire Sandrine AMOUGOU du Secrétariat Exécutif du GWP-AO pour leur contribution inestimable à cette initiative, leur disponibilité.

Une reconnaissance spéciale à chacune et à chacun.

Que toutes et tous retrouvent dans ces mots, l'expression de notre profonde reconnaissance.



Abdoulaye SENE
Président du GWP-AO

Avertissements

La terminologie géographique employée dans cet ouvrage, de même que sa présentation, ne sont en aucune manière l'expression d'une opinion quelconque de la part de la Commission de l'UEMOA ni du GWP en Afrique de l'Ouest, sur le statut juridique ou l'autorité de quelque pays, territoire ou région que ce soit, ou sur la délimitation de ses frontières.

Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement celles de la Commission de l'UEMOA, du GWP-AO et des autres partenaires.

Il est permis de reproduire des textes extraits de cette publication à des fins éducationnelles ou non-commerciales sans l'accord préalable de la Commission de l'UEMOA ou de GWP-AO, moyennant mention de la source ainsi que la citation complète du titre de la publication et aussi à condition que les extraits de textes ne soient pas utilisés dans un contexte pouvant prêter à confusion.

Cette publication ne peut être vendue ni utilisée à quelque fin commerciale que ce soit sans autorisation préalable écrite de la Commission de l'UEMOA.

Publié par : UEMOA et GWP-AO, Ouagadougou, Burkina Faso

Droits d'auteurs : ©2025, UEMOA et GWP-AO

Citation UEMOA, GWP-AO, PED et PNUE-DHI (2024). Bonnes pratiques de GIRE pour la sécurité en eau et un développement résilient dans l'Espace UEMOA, Ouagadougou, Burkina Faso. 401PP

ISBN : 978-2-918639-20-6

Nombre de pages : 401PP

La correspondance relative au contenu rédactionnel et les demandes de publication, reproduction ou traduction partielle ou totale de la présente publication doivent être adressées à Monsieur le Président de la Commission de l'UEMOA, 380, Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO - 01 BP 543 Ouagadougou 01 - Burkina Faso, Courriel : commission@uemoa.int.

Préface

Le processus d'élaboration du manuel « Bonnes pratiques de GIRE pour la sécurité en eau et un développement résilient dans l'Espace de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) » participe de la mise en œuvre du Plan d'Action de GIRE 2019-2030 de l'UEMOA. Il s'inscrit plus généralement dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique des Ressources en Eau de l'Afrique de l'Ouest (PREAO) portée conjointement par la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'UEMOA et le Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS).

L'Afrique de l'Ouest est une région diversifiée s'étendant sur 6 140 178 km² représentant 20% de la superficie du continent africain ; pour une population de plus de 460 millions d'habitants en 2024. Son réseau hydrographique est composé de nombreux cours d'eau. La région compte 28 bassins transfrontaliers qui fournissent 80% des eaux de surface. Dans son ensemble, l'Afrique de l'Ouest dispose d'un potentiel hydrique important estimé à plus de 3000 m³ d'eau/ personne/ an ; mais sa répartition dans l'espace et dans le temps est irrégulière et inégale. La pluviométrie annuelle est abondante dans les zones du Sud ; tandis que les régions sahéniennes sont desservies en eau par un important réseau hydrographique constitué des fleuves tels que ceux du Niger, de la Gambie, du Sénégal, de la Volta et de leurs affluents. La région dispose également de vastes réserves d'eaux souterraines, notamment dans le Sahel et dans le Sahara comme les aquifères du Taoudéni et d'Illemeden ou encore l'aquifère Sénégal-Mauritanien.

Cependant un tiers des pays de la région sont au seuil du stress hydrique de 1 700 m³ d'eau/ personne/ an, voire de pénurie de 1 000 m³ d'eau /personne/an selon l'indice de Falkenmark⁶ ; et 10 des 15 pays ont un degré de dépendance hydrique se situant entre 25 et 95%. La moitié des pays sont classés au bas de l'échelle de l'indice de « pauvreté économique en eau » (indice qui intègre la disponibilité en ressources en eau, le niveau de mobilisation des ressources, le taux d'accès des populations aux services de l'eau et la gestion technique, environnementale et économique de l'eau), correspondant à la classe « 7,7-12,6 » de l'indice, à comparer à la classe « 23,7-28,5 » pour les pays les moins pauvres en eau. Malgré son potentiel hydrique, l'Afrique de l'Ouest fait face à des problématiques de disponibilité et d'accès aux ressources en eau et sa vulnérabilité risque de s'aggraver.

Les pays de l'Espace UEMOA sont les plus exposés au stress hydrique ; la majorité d'entre eux, situés dans des zones arides et semi-arides sahélo-sahariennes, étant dépendants des eaux transfrontalières. Les crises liées à l'eau douce se manifestent aussi bien aux niveaux local et national dans les pays qu'à l'échelle des bassins fluviaux et des aquifères partagés. Ces crises pourraient s'amplifier avec l'accroissement de la population et des demandes en eau, la crise sécuritaire, la multiplication des sources de pollution et l'exacerbation de la variabilité et du changement climatiques ; et, par voie de conséquence, constituer des facteurs déstabilisateurs pour les pays et la Communauté. Les groupes vulnérables sont les plus exposés et négativement impactés.

Afin d'assurer la gestion durable des ressources en eau et des écosystèmes associés de la région, les Ministres en charge de l'eau des quinze (15) Etats membres de la CEDEAO et de la Mauritanie y compris les Etats membres de l'UEMOA réunis à Ouagadougou, Burkina Faso du 3 au 5 mars 1998 à la Conférence Ouest-Africaine sur la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (COA-GIRE) ont adopté l'approche de GIRE à travers la « Déclaration de Ouagadougou », qui exhorte les gouvernements à sa mise en œuvre dans les pays, à l'échelle régionale et aux niveaux des bassins transfrontières.

De 1998 à 2023, la mise en œuvre de la GIRE a connu des avancées significatives dans l'Espace UEMOA. Ces avancées ont été rendues possibles grâce entre autres à la volonté politique manifeste dans les

⁶ Cet indice peut être utilisé pour déterminer et caractériser les risques socio-économiques liés à la sécheresse. C'est un indicateur du stress hydrique qui exprime le niveau de rareté de l'eau dans une région donnée comme la quantité d'eau douce renouvelable disponible pour chaque personne chaque année.

pays membres de l'UEMOA ainsi qu'au soutien des partenaires techniques et financiers nationaux, régionaux et internationaux engagés dans la promotion de la GIRE y compris le GWP-AO, l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), les Partenariats Nationaux de l'Eau (PNE) et la Commission de l'UEMOA.

L'initiative de promotion des bonnes pratiques de GIRE pour la sécurité en eau et un développement résilient dans l'Espace UEMOA procède de la volonté de la Commission de l'UEMOA et de ses partenaires de capitaliser, de valoriser et de disséminer les initiatives réussies développées à divers niveaux dans la région ; afin d'en faire une source d'inspiration des décideurs politiques et différents acteurs pour impulser davantage de progrès en vue de l'atteinte effective de l'ODD 6 et des autres ODD liés à l'eau d'ici l'échéance de 2030.

Les bonnes pratiques de GIRE sont présentées selon l'échelle (nationale et transfrontalière) de mise en œuvre tout en mettant en avant pour chacune d'elles entre autres la problématique traitée, les objectifs visés, la démarche de mise en œuvre, les activités menées, les résultats obtenus de la mise en œuvre selon chacune des quatre (04) dimensions de la GIRE, les impacts produits et les enseignements tirés.

Cet exercice de capitalisation constitue pour la Commission de l'UEMOA et ses partenaires, un élément important et concret d'appréciation et d'exposition tant des avancées que des impacts à inscrire parmi les mesures de l'évolution de la mise en œuvre de la GIRE dans l'espace communautaire.

Le lecteur de ce manuel pourra mesurer la richesse des expériences et les importants progrès réalisés dans le cadre de la mise en œuvre de la GIRE aux échelles locales, nationales et des bassins transfrontaliers dans l'Espace de l'UEMOA.

De nombreuses expériences de bonnes pratiques de GIRE entreprises sont encore à des phases de test et de consolidation. Elles ont besoin de soutien politique et des appuis technique et financier pour achever leur processus. Plusieurs autres sont achevées avec des impacts positifs notables sur la vie socio-économique des communautés ainsi que sur les ressources en eau et les écosystèmes qui en dépendent ; et leurs conditions de duplication et de durabilité sont établies.

Ce manuel est une contribution à la sécurité en eau et à un développement résilient au niveau universel.



Mahamadou GADO

Commissaire Chargé du Département de l'Agriculture, des Ressources en Eau et de l'Environnement,
Commission de l'UEMOA

2.6. Suivi communautaire des ressources en eau à travers les relais communautaires dans le sous bassin pilote de la Sirba amont au Burkina Faso

Dorokah HIEN1*, Boubié Léonard 1er Jumeau BATIONO1, Djibril BARRY2

1. Direction Générale de l'Agence de l'Eau du Gourma (AEG),

2. WaterAid

*Email : hidorc@gmail.com

Résumé

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet « Renforcement des capacités des Agences de l'Eau du Gourma et du Liptako au Burkina Faso et des CLE pour une gestion rationnelle, concertée, et durable des ressources en eau », l'Agence de l'Eau du Gourma (AEG) s'est engagée dans le développement de relais communautaires pour le suivi des ressources en eau dans le sous bassin du Sirba Amont. Ce sous-bassin se situe dans la partie amont du bassin versant de la Sirba, affluent du fleuve Niger.

L'objectif principal de l'initiative était d'identifier des relais communautaires dans les localités/ villages et de les outiller pour le suivi des ressources eau.

L'initiative a permis l'atteinte des résultats suivants :

- l'identification de 48 relais communautaires de façon paritaire, avec 24 hommes et 24 femmes, dans 24 villages du sous bassin pilote dans l'espace de compétence de l'AEG avec la tenue d'une assemblée générale ;
- le renforcement des capacités et l'équipement des relais communautaires pour le suivi des ressources en eau ;
- l'implantation de 24 pluviomètres paysans et de 5 pluviomètres professionnels pour le suivi des hauteurs de pluie.

L'initiative a aussi contribué à la dynamisation du CLE et appuyé la prise de conscience et le développement des connaissances des communautés sur le changement climatique, ainsi que sur la GIRE et le cadre institutionnel y afférent au Burkina Faso (reposant notamment sur les Agences de l'Eau et les CLE). Elle a également permis d'impliquer les communautés via l'animation de sessions d'Assemblée Générale. L'initiative a enfin été marquée par la participation significative des femmes dans le processus de gestion des ressources en eau (24 femmes sur 48).

2.6.1. Contexte

2.6.1.1. Problématique

Les communautés sont vulnérables au changement climatique et à l'accroissement des demandes en eau liées aux évolutions socio-économiques. Une bonne gestion de l'eau est nécessaire pour la valoriser, la protéger, suivre et réglementer son exploitation ; afin d'assurer la durabilité tant de la ressource que de ses usages.

Les communautés sont souvent principalement préoccupées par l'approvisionnement en eau potable, et l'attention à la protection de la ressource et à son exploitation rationnelle n'est pas systématique.

Pour changer de paradigme de sorte à impliquer davantage les communautés dans la gestion et la prise de décision pour une gestion durable des ressources en eau, l'approche de sécurisation des ressources en eau se présente comme une solution appropriée. Elle peut être définie comme « Un

accès suffisant à l'eau en quantité et de qualité pour répondre aux besoins humains fondamentaux, aux moyens d'existence à petite échelle et aux services écosystémiques locaux, assorti d'une bonne gestion des risques de catastrophe liés à l'eau. » (WaterAid, 2014).

Les particularités de cette approche sont :

- la promotion de l'accès à l'eau ;
- l'accent mis sur les moyens de subsistance ;
- le centrage sur l'échelle locale ;
- la prise en compte de l'écosystème ;
- la prise en compte des risques/menaces.

C'est au regard de ce qui précède que l'AEG au Burkina Faso a décidé de la mise en place de relais communautaires pour le suivi des ressources en eau dans le sous bassin pilote du Comité Local de l'Eau (CLE) Sirba Amont, dans le cadre du Projet « Renforcement des capacités des Agences de l'Eau du Gourma et du Liptako et des CLE pour une gestion rationnelle, concertée, et durable des ressources en eau ».

2.6.1.2. Objectifs

L'objectif principal de l'initiative était d'identifier des relais communautaires dans les localités/ villages cibles et de les outiller pour le suivi des ressources eau.

Les objectifs spécifiques visés sont :

- de gérer les données sur les ressources en eau ;
- d'animer le cadre de dialogue au niveau village ;
- de partager les informations et les connaissances sur les ressources en eau ;
- de sensibiliser les communautés.
- Groupes cibles et bénéficiaires

Les groupes cibles de cette initiative sont :

- la Direction Générale de l'AEG au Burkina Faso ;
- les Services déconcentrées en charge de l'Eau, de l'Agriculture, de l'Elevage, de l'Environnement dans le sous bassin concerné par l'initiative à travers la Commission de Programmation, d'Animation et de Suivi (CPAS) ;
- le Comité Local de l'Eau (CLE) Sirba Amont ;
- les relais communautaires suite à leur identification dans le cadre du présent projet.

Les bénéficiaires directs sont les communautés du sous bassin Sirba Amont, avec 24 villages concernés.

2.6.1.3. Approche méthodologique

L'approche méthodologique de mise en œuvre de l'initiative a constitué en l'identification des villages cibles, l'organisation d'Assemblées Générales villageoises pour la désignation des relais communautaires ainsi que la tenue de sessions de leur formation pour le suivi des ressources en eau. L'approche Sécurité de l'eau ou Securing Water Resources Approach (SWRA) en anglais a été adoptée dans la démarche.

La démarche a été construite sur une formation de formateurs à l'endroit des cadres de l'AEG, des membres de la Commission de Programmation, d'Animation et de Suivi (CPAS), commission composée des agents des services techniques déconcentrés en charge de l'Eau, de l'Agriculture, de l'Elevage, de l'Environnement et de membres du Bureau Exécutif du Comité Local de l'Eau (CLE) Sirba Amont.

Les formateurs ont ensuite conduit le processus de désignation des relais communautaires. Une fois désignés, les relais ont été dotés d'équipements de protection individuelle (paires de bottes, imperméables), afin de faciliter la collecte des informations sur les précipitations, et en cahiers d'enregistrement des données pluviométriques. Les relais sont chargés de mettre à la disposition des membres de la CPAS les données enregistrées. Ils ont bénéficié d'un accompagnement des membres de la CPAS du CLE après chaque saison pluvieuse pour traiter les données, en faire une représentation graphique et procéder à la restitution lors d'une Assemblée Générale villageoise, participant ainsi à la conscientisation de leurs communautés par des messages d'interpellation et des conseils.

2.6.2. Activités réalisées

L'AEG a implémenté l'approche sécurité de l'eau dans le sous-bassin versant Sirba Amont à travers les actions ci-après :

- la formation des formateurs (cadres de l'AEG, membres de la CPAS, membres du Bureau Exécutif du CLE) qui leur a permis de comprendre l'approche sécurisation des ressources en eau et la démarche de désignation des relais communautaires, de distinguer les différents instruments de suivi des ressources en eau, d'implanter un pluviomètre paysan, de faire la lecture sur un pluviomètre, d'utiliser une sonde électrique, de comprendre l'enregistrement des données pluviométriques et piézométriques sur les fiches de collecte, de tracer la représentation graphique des mesures, d'interpréter les données collectées et de suivre les eaux souterraines ;
- l'identification des localités d'intervention faite au bureau avec les outils SIG ; afin que le territoire du CLE couvre toutes les localités cibles (Figure 2.6.2.1.) ;
- la tenue d'Assemblées Générales (AG) villageoises de désignation des relais communautaires et pour ce faire, les leaders communautaires ont d'abord été informés de l'approche et leur adhésion obtenue. Puis, les membres de la communauté ont été sensibilisés sur le cycle de l'eau, le changement climatique et la nécessité de prendre des mesures. L'approche sécurisation des ressources en eau a été expliquée à travers les différents types de suivi des ressources en eau et le rôle des relais communautaires. De plus, les critères de désignation des relais (être disponible, être résident dans le village, respecter la parité homme/femme, trouver un consensus de la communauté sur la ou les personnes à désigner) ont été expliqués. Les populations ont pu procéder à l'identification de leurs relais suivant ces critères. Les relais désignés se sont présentés à l'assistance et ont partagé les motivations qui les ont conduits à accepter d'être relais communautaires ;
- l'organisation de la session de l'AG a été conclue par la prise de rendez-vous pour l'implantation des pluviomètres (Figure 2.6.2.2.) ;

- l'implantation des pluviomètres avec un ensemble de 24 pluviomètres paysans et de 5 professionnels qui ont été installés ; les pluviomètres professionnels ont pour rôle la validation scientifique des données recueillies par ceux paysans. L'implantation des pluviomètres a été réalisée avec les relais communautaires. Les facilitateurs (Cadres de l'AEG, Membres de la CPAS) ont apporté les équipements nécessaires et nommé des pluviomètres, des cahiers d'enregistrement, des supports de fixation, les règles à bulle, les ruban mètre et le ciment. Les agrégats (sable et gravier) ont été fournis pour leur part par les relais in-situ. Les sites favorables pour l'implantation ont été identifiés avec les relais en tenant compte des critères suivants : site dégagé, sol plat et stable, proximité avec le domicile du relais qui va faire le suivi de la pluviométrie. Il a été ensuite procédé au creusage, à la fixation du support, à la délimitation de l'aire de protection et à la prise des coordonnées géographiques du pluviomètre. Après l'implantation, une séance de formation théorique et pratique a été tenue sur place pour expliquer la technique de suivi de la pluviométrie en présentant les graduations du pluviomètre et expliquant la manière de lire et d'enregistrer les mesures dans le cahier d'enregistrement. Pour finir, des conseils d'usage pour l'entretien du matériel (pluviomètre et cahier) et la rigueur dans la lecture et l'enregistrement ont été prodigués aux relais ;
- l'organisation des visites de supervision pour s'assurer du bon fonctionnement des relais et les encourager. En outre, les données collectées par les relais depuis la dernière visite étaient recueillies avec un smartphone pour les sauvegarder ;
- l'appui au traitement des données à la fin de la saison des pluies. A cet effet, les relais étaient conviés à une séance de traitement des données sous la supervision des facilitateurs. Sur un papier kraft et à l'aide de marqueurs, le repère et les graphiques de l'évolution de la pluviométrie du village cible ont été tracés. L'allure de la courbe a été expliquée aux relais. Par ailleurs, les AG de restitution des données ont été préparées ;
- la tenue des AG de restitution des données du village, qui ont été animées par les relais communautaires avec l'appui des facilitateurs. A l'issue de ces séances, il a été discuté avec les relais les points positifs et les points à améliorer pour les prochaines campagnes de collecte ;
- la synthèse des données ainsi que des recommandations issues des AG des villages et celles formulées par l'équipe de la CPAS du CLE, qui a été transmise à l'AEG qui les a capitalisées.

L'initiative présentée s'est étendue sur 2 années à savoir 2021 et 2022 (année de clôture du projet). L'AEG a poursuivi l'initiative à travers l'appui financier d'autres partenaires et de la Contribution Financière en matière d'Eau (CFE).

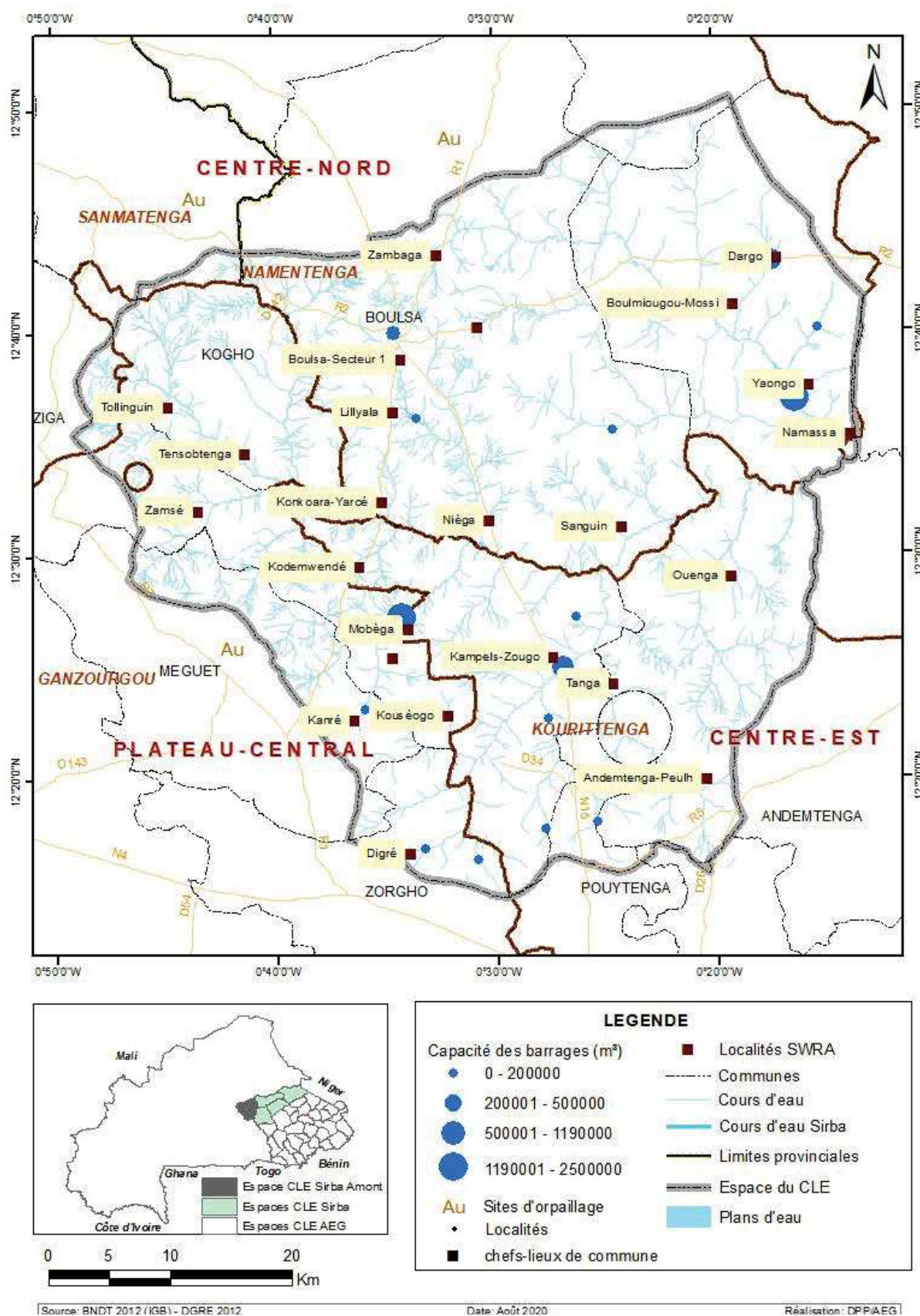
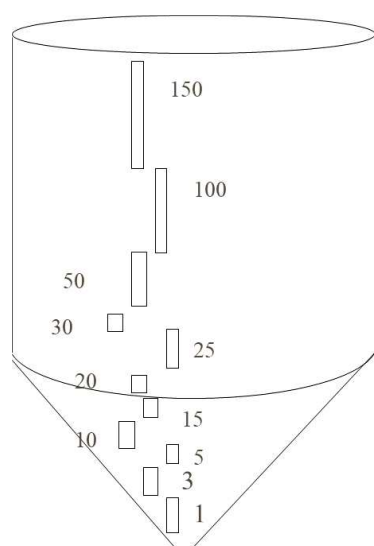


Figure 2.6.2.1. : Localités cibles de l'initiative



Seau en plastique gradué par champs hachurés en millimètre

Bague réceptrice de 100 cm² de surface à l'extrémité supérieure du seau

Support métallique muni de deux anneaux en fer lisse soudés sur les bordures supérieures pour maintenir le seau vertical et stable



Figure 2.6.2.2. : Eléments constitutifs du pluviomètre paysan

2.6.3. Résultats obtenus

L'initiative a permis d'atteindre les résultats suivants :

- la sensibilisation des communautés sur la nécessité d'une bonne gestion des ressources en eau et la présentation des critères d'identification des relais communautaires, avec un accent particulier mis sur la parité hommes-femmes ;
- l'identification de 48 relais communautaires, avec 24 hommes et 24 femmes, dans 24 villages du sous bassin pilote dans l'espace de compétence de l'AEG ;
- le renforcement des capacités y compris l'équipement des relais communautaires pour le suivi des ressources en eau. 9 membres de la CPAS et 3 membres du bureau du CLE ont été formés sur les techniques d'implantation de pluviomètre et d'interprétation des données au cours de quatre sessions de formation. Ceci leur a permis d'accompagner les relais dans l'implantation des pluviomètres et leur formation sur les techniques de lecture et d'enregistrement. Le projet a également organisé deux sessions de formation des 48 relais communautaires sur les techniques de suivi des ressources en eau, la GIRE et le changement climatique. Ces sessions leur ont permis de mieux appréhender l'importance de leur rôle dans le contexte du changement climatique.

Le partage des rôles et la synergie entre les relais communautaires, le CLE et l'Agence de l'Eau dans le système de suivi communautaire des ressources en eau sont présentés dans le Tableau suivant.

Tableau 2.6.3.1. : Synoptique de la chaîne de responsabilité et de collaboration des acteurs dans le suivi des ressources en eau

Rôle/Responsabilité par acteur	Collecte	Traitement	Partage
Relais communautaires	Données brutes du village • Pluviométrie • Piézométrie	Synthèse des données du village sous forme de : • Tableaux • Courbes	• Restitution en AG villageoise • Validation des recommandations • Transmission des données et recommandations à la CPAS
CPAS	• Compilation des données des 24 villages • Supervision des relais	• Synthèse des données des 24 villages, analyse et recommandations pour l'espace du CLE • Appui aux relais	• Partage des analyses et recommandations avec le Bureau du CLE • Appui aux relais
Bureau du CLE	• Certification des données	• Validation des recommandations	• Partage des données et des recommandations avec l'Agence de l'Eau et WaterAid/AEDE
Agence de l'Eau	• Compilation des données de l'ensemble des CLE • Base de données	• Synthèse des données des CLE, analyse et recommandations pour l'espace de l'Agence de l'Eau	• Partage des données et recommandations avec les acteurs de l'espace (Web, SADGIRE, ...)

Les données collectées par les relais communautaires ont été synthétisées par village sous forme de tableaux et de courbes avec l'appui des membres de la CPAS. Ces informations ont été restituées à chaque localité lors d'une session de l'AG villageoise. Après restitution, les relais communautaires les ont transmises à la CPAS qui agrégeait les données des 24 villages, les analysait et faisait des recommandations d'actions au Bureau du CLE. Le Bureau du CLE a procédé à la certification des données puis examiné et validé les recommandations adressées par la CPAS avant de les partager avec l'AEG, WaterAid et l'Association Eau, Développement et Environnement (AEDE), membres du consortium de mise en œuvre du projet. L'AEG a compilé l'ensemble des données et en a fait une base de données. Elle a affiné les recommandations pour les soumettre au Comité de Bassin (CB). L'AEG a également partagé les données et les recommandations avec les acteurs de l'espace à travers son site web (www.eaugourma.bf) et le Système d'Aide à Décision pour la GIRE (SADGIRE).

Ainsi, les données collectées et les informations produites dans le cadre du suivi des ressources en eau par les relais communautaires ont contribué aux décisions prises dans plusieurs domaines dont celui de la production agricole, de l'élevage et de la gestion des risques de catastrophe. Quelques-unes des décisions liées aux informations fournies par le suivi de la pluviométrie sont présentées dans le Tableau suivant par domaine.

Tableau 2.6.3.2. : Présentation de quelques bénéfices du suivi communautaire des ressources en eau dans trois domaines

Dans le domaine agricole	Dans le domaine de l'élevage	En matière de gestion des risques
- Le début et fin de pluie permet d'ajuster le calendrier cultural - Le début des pluies déclenche la période des labours - La durée de la saison des pluies joue sur le choix de la variété, la maturité et le rendement - La pluie utile indique la période des semis - Etc.	- Le début et la fin des pluies renseignent sur le calendrier de la transhumance - Le cumul pluviométrique alerte sur le remplissage des réservoirs - Etc.	- Les fortes pluies déclenchent l'alerte pour les risques de catastrophes - La durée des poches de sécheresse alerte sur la probabilité de crise alimentaire - Le cumul pluviométrique annuel alerte sur le faible remplissage des réservoirs - Le cumul pluviométrique annuel alerte sur les risques de conflit d'usage - Etc.

Le suivi communautaire des ressources en eau a permis aux populations d'observer les variations interannuelles des pluies exacerbées par le changement climatique et de prendre connaissance de ses nombreux bénéfices potentiels. Les populations peuvent ajuster leur calendrier agricole suivant les débuts et fins des pluies, la durée de la saison, ainsi que procéder à un choix judicieux des variétés de semences dont le cycle est adapté à l'instabilité des pluies. Sur le plan pastoral, le début et la fin des pluies indiquent le début et la fin de la transhumance. De ce fait, les conflits peuvent être minimisés, surtout ceux opposant les pasteurs aux agriculteurs. Par ailleurs, le suivi communautaire des ressources en eau peut permettre de déclencher l'alerte aux risques d'inondation par les fortes pluies relevées et l'anticipation sur les crises alimentaires à travers la durée des périodes de sécheresse.

Le suivi communautaire des ressources en eau peut ainsi améliorer la résilience des communautés à la base face aux effets néfastes du changement climatique.

2.6.4. Coût et source de financement de l'initiative

L'initiative a coûté environ 40 millions de FCFA dont environ 25 millions pour le fonctionnement (ateliers de formation et de traitement des données, Assemblées Générales, suivi-supervision des relais communautaires par les cadres de l'AEG et les membres de la CPAS) et 15 millions pour l'acquisition des équipements. Elle a été financée par l'Union Européenne à travers le Projet « Renforcement des capacités des Agences de l'Eau du Gourma et du Liptako et des CLE pour une gestion rationnelle, concertée et durable des ressources en eau ».

2.6.5. Impacts

Les impacts de l'initiative se résument comme suit :

- une connaissance améliorée des ressources en eau et la sensibilisation au changement climatique par les populations locales. Le suivi des relevés pluviométriques par les relais communautaires leur a permis d'établir des tendances des précipitations de leurs localités. Le constat du caractère erratique des précipitations dans leurs localités avec des débuts tardifs des pluies et des périodes de sécheresse de plus en plus marquées, ont permis aux populations de prendre conscience de la réalité du changement climatique ;
- le développement de la résilience des populations face aux effets néfastes du changement climatique. Lorsque les relais notent une pluie exceptionnelle, l'alerte est donnée à l'AEG qui en informe les autorités administratives. Ces dernières donnent des consignes aux populations des localités situées en aval afin qu'elles prennent les dispositions pour faire face à d'éventuelles inondations. Également, les populations du sous bassin peuvent adapter leurs calendriers agricoles aux fluctuations des débuts de la saison des pluies. En effet, formés pour suivre l'évolution agrométéorologique, les relais communautaires restituent en fin de campagne agricole le produit de leurs observations (données recueillies) lors de sessions de l'Assemblée Générale villageoise permettant ainsi aux populations d'ajuster leur calendrier cultural. Par ailleurs, l'arrêt précoce des pluies et le raccourcissement des saisons hivernales contraignent les populations à adopter des spéculations à cycle végétatif court mises en place par la recherche. L'initiative a donc contribué à lever les hésitations des populations quant à l'adoption des semences améliorées suite au suivi communautaire de la pluviométrie qui leur a fourni des informations capitales sur le comportement de la pluie ;
- l'affirmation du leadership féminin dans la communauté. 24 femmes sur les 48 relais communautaires ont participé activement à la collecte des hauteurs pluviométriques, à l'interprétation et à la restitution des données en session d'assemblée générale villageoise. L'initiative s'est donc inscrite dans la promotion du principe 3 de la GIRE qui stipule que « Les femmes jouent un rôle central dans l'approvisionnement, la gestion et la préservation de l'eau. ».

2.6.6. Leçons apprises, facteurs de succès, de durabilité et de duplication

2.6.6.1. Leçons apprises

Le suivi communautaire des ressources en eau a été riche en enseignements :

- le CLE, acteur incontournable de la gestion de l'eau au Burkina Faso. Le CLE, maillon de base de la GIRE a, à travers cette initiative, affirmé son leadership dans son espace de compétence quant à la gestion durable des ressources en eau ;
- la contribution de la CPAS à la dynamisation du CLE à travers les conseils techniques prodigués au bureau, l'identification et la formation des relais communautaires, l'appui à l'installation des pluviomètres, l'appui à l'organisation des sessions des assemblées générales villageoises ;
- la capacité des femmes à suivre les ressources en eau. Les 24 relais communautaires féminins ont, à chaque campagne, présenté des données rigoureusement collectées dont le traitement a permis de prendre des décisions.
- Difficultés rencontrées et approches de solutions

La concrétisation de l'ensemble des impacts du projet et leur maintien dans la durée fait face à des défis qui sont principalement de trois ordres :

- le système communautaire de suivi des ressources en eau mis en place est au stade embryonnaire. Afin de permettre son développement, et compte tenu du caractère bénévole de la charge des relais communautaires, un accompagnement intense est nécessaire après la fin du projet. C'est sur la durée que les bénéfices réels du système apparaîtront pour les communautés, pour les CLE et pour l'Agence de l'Eau. Aussi, l'Agence de l'Eau du Gourma a-t-elle pris le relais après la fin du projet en 2022 pour faciliter la collecte, le traitement et la restitution des données pluviométriques par les relais communautaires ;
- un module de suivi des eaux souterraines était envisagé mais n'a pas pu être enseigné aux relais communautaires. Cependant, les membres de la CPAS ont été formés pour l'encadrement des relais en la matière ;
- la dégradation de la situation sécuritaire de ces dernières années a affecté le suivi et l'accompagnement des relais par les membres de la CPAS.

2.6.6.2. Facteurs de succès et de durabilité

Deux facteurs principaux peuvent être notés :

- l'agrégation des données par l'AEG à travers le suivi communautaire et leur contribution à la mise à jour de la base de données du Système d'Aide à la Décision pour la GIRE (SADGIRE), outil d'aide à la décision mis en place à travers le Projet « Renforcement des capacités des Agences de l'Eau du Gourma et du Liptako et des CLE pour une gestion rationnelle, concertée, et durable des ressources en eau » ;
- l'engagement de l'AEG à continuer d'assurer son soutien financier et en matériels pour la poursuite de l'activité avec la CFE ;
- l'engagement de la Direction des Etudes et de l'Information sur l'Eau (DEIE), direction technique de la Direction Générale des Ressources en Eau (DGRE) afin d'instaurer une synergie dans le domaine du renforcement de la connaissance des ressources en eau du sous bassin concerné par l'initiative et la prise en compte des données générées dans le système national.

2.6.7. Conclusion et recommandations pour la dissémination et la mise à l'échelle

L'initiative a permis de former les cadres de l'AEG, les membres de la CPAS et du Bureau Exécutif du CLE Sirba Amont sur l'approche sécurité de l'eau. Ces facilitateurs ont déployé l'approche dans 24 localités cibles par l'animation d'AG villageoises, qui ont permis de désigner 48 relais communautaires (soit 2 par village) dont 24 hommes et 24 femmes. Les relais ont été impliqués dans l'implantation des pluviomètres et formés à la lecture et à l'enregistrement des données pluviométriques dans les cahiers acquis à cet effet.

Deux campagnes consécutives (2021 et 2022) ont été suivies. Les données traitées avec l'appui des facilitateurs ont été restituées aux communautés par les relais lors des AG villageoises de restitution. Les pluviométries exceptionnelles relevées ont été communiquées à l'AEG qui en a informées les autorités administratives. Ces dernières ont pris les mesures nécessaires pour mettre les populations à l'abri d'éventuelles inondations.

L'approche sécurité de l'eau permettra à terme aux populations d'accroître considérablement leur résilience face aux effets néfastes du changement climatique. Elle favorise le déploiement de la GIRE au niveau des communautés.

Les recommandations suivantes peuvent être tirées de cette initiative :

- au regard du caractère embryonnaire du système de suivi communautaire mis en place, il y a lieu de prévoir un mécanisme de motivation des relais communautaires, afin de rendre l'initiative durable et bénéfique aussi bien pour les communautés et les CLE que pour l'Agence de l'Eau compétente ;
- il est important de maintenir et de renforcer la synergie entre la DEIE de la DGRE et la Direction Générale de l'AEG dans le domaine du renforcement de la connaissance de la ressource eau de son espace de compétence et veiller à la prise en compte des données générées par le système communautaire dans le système national d'information sur l'eau.

Références bibliographiques

1. WaterAid, Juin 2014. Les Multiples Usages de l'Eau (MUSE) : pratiques et opportunités de l'approche dans les pays de WaterAid Afrique de l'Ouest. WaterAid, Afrique de l'Ouest. 9 p.
2. WaterAid, 2016. Improving water security in Sahelian WASH programs (toolkit). London, WaterAid. 49 p.